

Entre métaphore, allégorie et symbole : les prophéties animales merliniennes dites “ romanesques ”

Lise Fuertes

► **To cite this version:**

Lise Fuertes. Entre métaphore, allégorie et symbole : les prophéties animales merliniennes dites “ romanesques ”. Article suite à une communication au XXIe Congrès International de la Société Internationale Rena.. 2016. <hal-01622234>

HAL Id: hal-01622234

<https://hal-univ-bourgogne.archives-ouvertes.fr/hal-01622234>

Submitted on 28 Oct 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Entre métaphore, allégorie et symbole : les prophéties animales merliniennes dites « romanesques »

Lise Fuertes-Regnault

Lieux de l'allégorèse dans la littérature profane, les prophéties merliniennes exposées dans les romans en prose du XIII^e siècle paraissent posséder un sens relativement clair pour le lecteur. Le bestiaire qui les compose a ainsi été qualifié d'« allégorique », dans un sens restreint du terme « allégorie »: celui d'un trope laissant aisément deviner son double sens. Si cette lecture s'applique bien au *Lancelot* en prose, roman matriciel du cycle Graal-Vulgate, elle doit être questionnée en ce qui concerne la *Suite-Vulgate* du *Merlin*, suite rétrospective intégrée au cycle, dans laquelle Merlin prophétise beaucoup *ex eventu*. Le degré d'ambiguïté des métaphores animales dans l'exégèse de songe comme dans la prophétie proleptique se met en effet au service des choix poétiques d'un prosateur dont l'objectif principal confine au paradoxe: annoncer des événements souvent déjà connus par un lecteur averti tout en conservant à la prophétie son mystère et son caractère hermétique. La lecture herméneutique et le statut sémiologique du bestiaire prophétique merlinien dépendent donc non seulement des échos entre des œuvres synchroniquement proches mais aussi de la réception des textes cycliques par le lecteur médiéval ou moderne.

Introduction

Qui dit prophéties merliniennes comprend souvent *Prophecia Merlini*, c'est-à-dire les prophéties dites « historiques » ou « politiques » que Merlin profère dans *l'Historia Regum Britanniae*, de Geoffroy de Monmouth¹ ou la *Vita Merlini*, du même auteur. Les commentateurs médiévaux et la critique moderne se sont beaucoup intéressés à ces prophéties obscures à tonalité apocalyptique. Parfois qualifiées de « symboles », les figures animales qui émaillent ces vaticinations restent mal identifiées. Grâce à leur polysémie, elles s'adaptent à différents contextes politiques, tout au long du Moyen Âge.²

En revanche, les prophéties merliniennes qui figurent dans les romans en prose du XIII^e siècle à partir du *Merlin* en prose (env. 1210) ont suscité moins d'intérêt,³ peut-être parce qu'elles recèlent un bestiaire moins nombreux et moins mystérieux que les prophéties historiques⁴ et semblent dotées d'un moindre pouvoir poétique. En effet, les reprises des prophéties merliniennes animalières par d'autres clercs dans le *Lancelot* en prose – Merlin ayant disparu de la diégèse – ont été analysées comme « allégoriques »⁵, c'est-à-dire, dans un sens moderne et restreint du terme, se caractérisant par « l'univocité »⁶ de leur sens et l'identification aisée des personnages qui se dissimulent derrière les masques animaux. A l'inverse, le bestiaire diégétique, c'est-à-dire celui que les personnages rencontrent dans ce texte, reste mystérieux, plurivoque ou « symbolique ».⁷

¹ Geoffrey of Monmouth, *The Historia Regum Britannie, a single edition from Bern, Burgerbibliothek, MS 568*, edited by Neil Wright (Cambridge: D.S. Brewer, 1985), § 112-118, 74-84.

² Catherine Daniel, *Les prophéties de Merlin et la culture politique (XII^e-XV^e siècles)* (Turnhout : Brepols, 2007).

³ Paul Zumthor les cite sans les analyser: *Merlin le prophète, un thème de la littérature polémique, de l'historiographie et des romans* (Lausanne: Payot, 1943, réimpr. Genève: Slatkine, 2000).

⁴ Nous avons comptabilisé onze espèces animales dans les prophéties proleptiques de la *Suite-Vulgate* du *Merlin* (dans l'édition citée *infra*), contre trente-trois dans *l'Historia Regum Britanniae*.

⁵ Jean-René Valette, *La poésie du merveilleux dans le Lancelot en prose* (Paris: Honoré Champion, 1998), 352.

⁶ *Ibid.*, 353.

⁷ *Ibid.*, 352.

Néanmoins, outre que la distinction entre symbole et allégorie reste problématique, voire anachronique, au Moyen Âge,⁸ une lecture des prophéties exposées en direct par Merlin dans un texte aux enjeux poétiques particuliers, la *Suite-Vulgate* du *Merlin*,⁹ questionne encore cette séparation. Intégrée au cycle Graal-Vulgate dans certains manuscrits et composée autour de 1235, soit après le *Lancelot* propre, la *Queste del Saint Graal*, et la *Mort le roi Artu*, cette suite rétrospective prétend en effet annoncer des événements avérés dans ces trois textes. L'enjeu de la prophétie merlinienne consiste donc à « prédire le passé »¹⁰ tout en ménageant le suspense pour le lecteur. Dans cette perspective, quels sont les apports essentiels de l'alliance métaphore-symbole-allégorie dans les figures animales prophétiques à la poétique du texte et aux relations intertextuelles entre branches du cycle ?

L'ambiguïté des différentes espèces métaphoriques contenues dans les exégèses de songes royaux (ou prophéties analeptiques tournées vers la révélation du passé)¹¹ ainsi que dans les prophéties proleptiques (celles qui, proprement, annoncent le futur) semble varier en fonction de la portée du message prophétisé et de l'importance dans le cycle Graal-Vulgate du personnage concerné.

Le destin des personnages mineurs et la gloire d'Arthur : des annonces dénuées d'ambiguïté

Les songes concernant les personnages mineurs, c'est-à-dire ceux qui n'apparaissent que dans la *Suite-Vulgate*, ou les annonces d'une future action glorieuse du roi Arthur, se caractérisent par une relative clarté des référents des métaphores animalières. L'allégorie, au sens restreint que nous avons défini, mais aussi dans un sens plus général valable également pour la prophétie proleptique, semble alors caractériser ces annonces cryptées.

Dans la *Suite-Vulgate*, le roi païen Flualis est ainsi l'objet d'un songe apocalyptique, qu'il relate lui-même ensuite à sa cour:

« Il est voirs que je me dormoie en mon palais l'autre nuit et tenoie la roïne ki ci est entre mes bras, ensi come il me sambloit. Et endementres que je estoie en tel maniere vinrent a moi .II. serpens volans et dont chascuns avoit .II. testes. Si estoient grandes et hidouses a merveilles et issoit a chascuns fors de sa goule un grand brandon de fu qui tout alumoit de fu mon païs. Et li uns des serpens me prist entre ses piés parmi les flans et li autres prist la roïne qui entre mes bras gisoit et nous porterent tout en haut desor le sonmet de mon palais qui molt estoit haus. Et quant il nous orent la portés si nous esraçoient les bras et les quisses des cors et le jeterent tout contreval l'un cha et l'autre la. Et quant il nous orent ensi desmenbrés chascuns des .VIII. membres, .VIII. petis serpentiaus vinrent tout maintenant et prist chascuns un membre et s'envolerent atout la sus en haut desus le temple Dyane et depecierent illoques

⁸ Voir à ce propos Armand Strubel, « *Grant senefiance a* ». *Allégorie et littérature au Moyen Âge* (Paris: Honoré Champion, 2002), 8.

⁹ Nous étudions ici la version cyclique intitulée *Les Premiers Faits du roi Arthur*, dans *Le Livre du Graal I*, édition publiée sous la direction de Philippe Walter, texte établi par Irène Freire-Nunes, traduit, présenté et annoté par Anne Berthelot et Philippe Walter (Paris: Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 2001).

¹⁰ Nous empruntons cette expression à Richard Trachsler, « *Vaticinium ex eventu* ou comment prédire le passé. Observations sur les prophéties de Merlin », *Francofonia*, 45 (2003), 91-108. La prophétie *ex eventu* est délivrée après les événements qu'elle est censée annoncer.

¹¹ Conformément au sens étymologique du terme « prophètes » (interprète d'un dieu), le prophète n'est pas seulement celui qui prédit des événements du futur, mais aussi celui qui participe à « la révélation des choses secrètes, passées ou présentes » et à « l'exhortation morale »: Mireille Demaules, *La corne et l'ivoire: étude sur le récit de rêve dans la littérature romanesque des XIIIe et XIIIe siècles* (Paris: Honoré Champion, 2010, Nouvelle Bibliothèque du Moyen Age 103), 351.

nos membres em pieces petites. Et li .II. serpent qui nous orent trait les membres des cors si nous laisserent desus le palais en haut et bouterent fu dedens le palais et arsent nos cors et misent en cendre. Et li vens le prist et l'aqueilli et le porta par toute la terre decha la mer, ne onques n'i demorast bone vile ou il ne demourast ou petit ou grant. Icele fu la vision que je vi en mon dormant. »¹²

L'interprétation d'un songe se caractérise par son « urgence sans prix »,¹³ tant son déroulement reste mystérieux aux yeux du rêveur, surtout lorsqu'il est de sang royal. Celui-ci sait en outre par intuition que ce qu'il a vu possède un sens dont l'éclaircissement pourrait s'avérer important pour son propre destin, et d'un point de vue narratif, pour la suite du roman. Ce dernier critère explique que, dans la *Suite-Vulgate* comme dans le *Lancelot* en prose, des interprètes – Merlin ou ses épigones – s'empressent de donner à chaque songe une *senefiance*.¹⁴

Ce schéma récurrent illustre bien la possibilité d'une lecture allégorique du bestiaire onirique, ou allégorèse.¹⁵ Celle-ci est également induite par le roman arthurien en prose lui-même. En prenant pour modèle l'Écriture, il se revendique comme le lieu d'une transposition profane du *sensus allegoricus*, ou sens spirituel appliqué aux textes sacrés. Celui-ci devient alors un « sens littéral figuré ». ¹⁶ Le songe est bien l'élément caractéristique de la recherche de ce double sens, dans le but de pallier « l'incomplétude du sens littéral »¹⁷ ou le mystère de l'*avision* du rêveur.

En outre, sous un angle métadiscursif, le bestiaire merlinien des prophéties analeptiques et proleptiques relève de la métaphore.¹⁸ Cette dénomination s'applique aussi au bestiaire onirique dont le devin n'est *a priori* pas responsable, mais qu'il commente. Or, au Moyen Âge, la métaphore indique, comme son équivalent latin la *translatio*, un transfert de sens. En tant que figure herméneutique, elle permet aussi de dépasser le sens premier ou littéral d'un texte, qu'il soit profane ou sacré.¹⁹

En donnant lieu à une exégèse inéluctable et pourvoyeuse d'une clarté qui ferait sens, le bestiaire onirique semble donc bien doublement « allégorique »: doté d'un sens littéral figuré, lui-même relativement clair pour le personnage et le lecteur. C'est en effet le cas dans l'exégèse du songe de Flualis que propose un Merlin devenu invisible:

« Rois Flualis, entent la senefiance de ton songe : li .II. serpent que tu veïs en ton dormant, qui .III. testes avoient et jetoient de toutes .III. fu et flambe, ce sont .III. roi crestien qui a toi marcissent qui metent ton païs en fu et en flambe. Ce que li serpent portoient toi et la roïne desus le sonmerket de ton palais en haut, senifie qu'il auront en lor baillie toute ta terre jusques as portes de ta forteresce. Ce que li serpent esraçoient les .III. membres a toi et a ta feme senefie que tu deguerpiras la mauvaise loy qui el cors t'est enracinee et le jeteras au defors de toi pour venir a la creance Jhesu Crist. Ce que li .VIII. serpentel present les membres

¹² *Les Premiers Faits du roi Arthur*, § 744, 1556-1557.

¹³ Demaules, *La corne et l'ivoire*, 333-336.

¹⁴ Voir par exemple le songe de Galehaut, que pas moins de dix clercs, dont Maître Hélie, ancien scribe de Merlin, interprètent: *Lancelot*, dans *Le Livre du Graal II*, édition publiée sous la direction de Philippe Walter, avec la collaboration d'Anne Berthelot, Mireille Demaules, et Jean-Marie Fritz (Paris: Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade), partie *Galehaut*, § 5, 929.

¹⁵ Armand Strubel définit l'allégorèse comme « tout ce qui relève de la lecture allégorique, de l'interprétation, dans la littérature profane » (*Allégorie et littérature au Moyen Âge*, 16).

¹⁶ Armand Strubel, « Allegoria in factis et allegoria in verbis », *Poétique*, 23 (1975), 355-356.

¹⁷ Strubel, *Allégorie et littérature au Moyen Âge*, 44-45.

¹⁸ Voir à ce sujet *Moult obscures paroles. Etudes sur la prophétie médiévale*, sous la direction de Richard Trachsler (Paris: PUPS, 2007), 8 et 188. Mireille Demaules (*La corne et l'ivoire*) emploie aussi ce terme pour désigner les figures animales émaillant les prophéties merliniennes.

¹⁹ Gilbert Dahan, *Lire la Bible au Moyen Âge. Essais d'herméneutique médiévale* (Genève: Droz, 2009), 264.

de ton cors a force a toi et a la roïne et les porterent desus le temple Dyane, ou ti home seront fui a garant, ce qu'il depecierent tes membres et le membres de la roïne ta fême, senefie que ti enfant qui sont ti membre et ta char, seront ocis et decopé par armes dedens le temple Dyane.[...] Et ce que li serpent arsent le palais desus toi, saces qu'il ne te demouerra qui vaille un sol denier de chose que tu aies de ceste mauvaïse loy. Ce que tu fus ars, et toi et la dame ensamble, et mis en cendre et em poudre, senefie que tu seras lavés et mondés de tes pechiés par l'aigue du saint baptesme. [...] Or as oïes les visions que tu as veües en ton dormant. Si t'en avenra ensi comme je t'ai dit. »²⁰

L'anaphore « ce que » scande les différentes étapes de l'exégèse, et réduit les dragons, ainsi que chacun de leur mouvement (pourtant très complexes), à des référents et à une *senefiance* bien précise: quatre rois chrétiens imposeront par la force une conversion au roi païen. Univoque et imposée par le personnage du prophète, cette exégèse se suffit à elle-même, puisque Merlin n'offre pas d'explication supplémentaire et disparaît aussitôt.

L'éclaircissement complet du sens répond à trois raisons narratives et poétiques. En donnant à un roi païen la *senefiance* de son songe, l'objectif de Merlin est que sa conversion soit efficiente, donc que le songe qui l'annonce soit entièrement compréhensible pour le futur converti. *In fine*, Merlin s'assure ainsi d'éliminer un adversaire potentiel du roi Arthur, ce qui lui permet d'assurer son rôle de protecteur du jeune roi.

La deuxième nécessité narrative concerne le statut de Merlin lui-même. Comme lorsque Merlin impose une *senefiance* univoque aux dragons rouge et blanc de Vertigier, dans le *Merlin* en prose,²¹ il s'agit ici pour le prophète d'être reconnu, écouté et suivi dans ses prophéties, qui doivent donc être claires et non ambiguës. Il en va de sa propre réputation, encore incertaine dans ce texte et sujette aux railleries des opposants d'Arthur.

Mais plus profondément, et en lien avec ces deux raisons, une nécessité poétique rend compte de l'absence d'ambiguïté des référents des dragons. Le destin de Flualis peut être complètement dévoilé. En effet, la clarté ne nuit pas ici au mystère inhérent à la prophétie, ni à l'obligation faite à la *Suite-Vulgate* de préserver un relatif suspense par rapport aux textes qui la suivent dans l'ordre de la diégèse, puisque le roi Flualis ne réapparaît pas dans le *Lancelot* en prose.

La gloire future d'Arthur est également prophétisée de manière assez claire. Les figures animales deviennent alors allégoriques, au sens restreint, puisque leurs référents se laissent aisément deviner, à condition toutefois d'avoir lu le cycle Graal-Vulgate dans le bon ordre.

Au début des *Premiers Faits du roi Arthur*, Merlin délivre ce segment prophétique *a priori* plutôt obscur:

« Et quant la bataille sera finee, el sejour que nous ferons en la terre, sera li grans lupars engenrés qui tant sera fiers et orguellous par qui crieme li grans dragons des Illes Lointainnes se traïra ariere du grant lyon couronné de la Bloie Bretaingne qui point de mal ne li fera et et si en aura bien le pooir, mais en la fin le justicera li lupars qu'il le fera ajenuoullier aussi com pour merci crier devant le lion couronné. »²²

Pour les destinataires intradiégétiques de la prophétie, c'est-à-dire les rois alliés Arthur, Ban et Bohort, le « grans dragons des Illes Lointainnes », le « grant lyon couronné de

²⁰ *Les Premiers Faits du roi Arthur*, § 745-746, 1558-1559.

²¹ Robert de Boron, *Merlin, roman du XIII^e siècle*, édition critique par Alexandre Micha (Genève: Droz, Textes Littéraires Français, 2000), § 30, 118.

²² *Les Premiers Faits du roi Arthur*, § 266, 1069.

la Bloie Bretaingne » et le « grans lupart » conservent leur statut de symboles ambivalents, aux référents mystérieux. En témoignent leur réaction à l'écoute de cette prédiction : « De celes obscures paroles que vous nous amentevés que nous ne savons que chou est, le nous dirés vous ? »²³, et le refus de Merlin d'en dire plus.

En ce qui concerne le lecteur, la situation est différente et influe sur l'ambiguïté des référents. En effet, Patrick Moran a montré récemment que le sens de lecture du cycle Graal-Vulgate est très variable. Le lecteur médiéval ou moderne ont la possibilité de le lire dans l'ordre diégétique – c'est la lecture linéaire – ou dans le désordre, c'est-à-dire en établissant des ponts à travers les textes (il s'agit de la lecture tabulaire) ou bien en entrant dans le cycle par n'importe quelle œuvre – c'est la lecture modulaire.²⁴ Un lecteur « linéaire », qui a découvert en premier les figures animales du *Merlin* en prose, puis celles de sa *Suite*, et enfin celles du *Lancelot* en prose, risque donc de ne rien comprendre aux prophéties proleptiques merliniennes de la *Suite-Vulgate*, tout comme les personnages.

A l'inverse, un lecteur a lu le *Lancelot* en prose avant la *Suite-Vulgate*, comme c'était le cas le plus souvent au Moyen Âge, reconnaît facilement le « lupart », puisqu'il désigne toujours Lancelot, dans le *Lancelot* en prose.²⁵ De même, le « grans dragons des Iles Lointaines » peut être aisément identifié comme étant Galehaut, dans la mesure où celui-ci est appelé, dans le *Lancelot* en prose, « li sires des Estranges Illes », variante des « Lointaines Illes ».²⁶ Enfin, il est aisé de comprendre que cette prophétie annonce la bataille entre Arthur et Galehaut, narrée dans le *Lancelot* en prose, à l'issue de laquelle Lancelot fait faire la paix aux deux belligérants. La similitude dans l'expression de la fin de la prophétie et de la reddition de Galehaut est en effet frappante :

« mais en la fin le justicera li lupars qu'il le fera ajenuiller ausi com pour merci crier devant le lion couronné »

Galehols le voit, descent del cheval a terre et s'ajenuolle et joint ses mains et dist : « Sire, je vous vieng faire droit de ce que je vous ai mesfait, si m'en repent et m'en met en vostre merci_oultrement. »²⁷

L'événement annoncé correspond parfaitement à ce qui se passe dans les œuvres futures dans l'ordre de la diégèse et le nom du personnage se substitue sans équivoque à la figure animale. Les référents acquièrent donc un sens univoque, grâce à la mémoire intertextuelle du lecteur.

Cette absence d'ambiguïté manifeste et participe enfin pleinement de la poétique de la *Suite-Vulgate*. En effet, Merlin prédit clairement l'une des victoires d'Arthur, dans le but de fortifier encore la légitimité de son protégé, au seuil de son règne et de ses premiers exploits. La clarté du bestiaire livrant ce message glorieux et optimiste participe donc de l'atmosphère sereine de la *Suite-Vulgate* et de son objectif de récréation des « enfances », ou de la jeunesse guerrière de héros évoluant dans un « monde en éclosion ».²⁸ En même temps, néanmoins, pour le lecteur linéaire, la prophétie reste suffisamment floue pour conserver un certain mystère et entretenir le suspense.

²³ *Ibid.*, § 267, 1070.

²⁴ Patrick Moran, *Lectures cycliques. Le réseau inter-romanesque dans les cycles du Graal du XIII^e siècle* (Paris: Honoré Champion, 2014), 332-355.

²⁵ *Lancelot*, éd. Pléiade, partie *Galehaut*, § 45-47, 973-978.

²⁶ *Lancelot*, éd. Pléiade, partie *La Marche de Gaule*, § 772, 780.

²⁷ *Ibid.*, § 562, p. 550.

²⁸ Richard Trachsler, « Quand Gauvainet rencontre Sagremoret ou le charme de la première fois dans la *Suite-Vulgate* du *Merlin* », in *Enfances arthuriennes*, textes réunis par Denis Hüe et Christine Ferlampin-Acher (Orléans: Paradigme, *Medievalia* 57, 2006), 213.

Résolument fondée sur l'annonce des événements heureux et glorieux du règne d'Artur et accentuant la valeur de ses victoires sur l'ennemi saxon ou sur ceux qui prétendent s'opposer à lui, la *Suite-Vulgate* s'accommode alors mal d'une nécessité cyclique absolue: annoncer la mort du roi et la fin de son royaume. Comment l'ambiguïté des figures animales qui conservent une dimension symbolique, ou équivoque, se met-elle au service d'une poétique de l'incertitude dans l'annonce des fins dernières?

Le destin du roi Arthur : une poétique de l'incertitude

La *Suite-Vulgate* offre la relation d'un songe d'Arthur, qui met en scène un dragon et un ours, lors de sa traversée en direction de la Gaule :

Et, en ce que li rois Artus se dormoit, li vint en avision un grans ours en une montaigne. Et li venoit, ce li iert avis, uns grans dragons devers les nues d'orient qui parmi la goule jetoit fu et flambe si très grant et si très merveillouse que tout le rivage enlummoit d'entour. Et asailloit molt vighoureusement cil dragons et li ours se desfendoit molt bien. Mais li dragons embraçoit l'ors et le craventoit a terre, ce li ert avis, et l'ocioit.²⁹

Issu de *l'Historia Regum Britanniae* et du *Roman de Brut* de Wace, ce songe constitue un exemple du « schéma agonistique » qui souligne la « fermentation d'un conflit à l'intérieur de l'âme du rêveur » et annonce un « combat à venir ».³⁰ Mais de quel combat s'agit-il et quels personnages se cachent derrière le dragon et l'ours ? Merlin semble l'expliquer clairement:

« Sire, et je vous en dirai la senefiance. Li ors que vous avés veü senefie un grant moustre, un gaint qui est près de ci en une grant montaigne, qui est es parties d'Espaingnie venus en ceste contree et s'est arrestés en ceste terre et le met a honte et a damage de jour en jour. Ne nus hom ne l'ose atendre pour la grant force qui est en lui. Le dragons que vous veïstes en vostre avision, qui jetoit fu parmi la goule si grant que toute la terre en reluisoit, senefie vous meïsmes qui par le fu de vostre hardement qui en vous est clers et reluisant de bone grase. Et ce que li dragons assailloit lors si vigherusement senefie que vous assaudrés le gaint qui assés vous metra en grant entente. Ce qui li dragons l'embraçoit et le craventoit a terre senefie que li gaians vous embracera mais en la fin l'ocirés, de ce ne soiés en doutance. »³¹

Toutefois, quelques détails ouvrent la possibilité d'une lecture différente de l'identité des personnages dissimulés sous les masques de l'ours et du dragon. En effet, dans le *Roman de Brut*, la provenance et les traits caractéristiques du dragon sont différents :

D'autre part (Artus) veoit un dragon
Qui de vers occident voloït
Et de ses ialz flame gitoit ;
De lui et de la resplendor
Reluisoit terre et mer antor.³²

²⁹ *Les Premiers Faits du roi Arthur*, § 762, 1575.

³⁰ Demaules, *La corne et l'ivoire*, 390.

³¹ *Les Premiers Faits du roi Arthur*, § 763, 1575-1576.

³² Robert Wace, *Arthur dans le Roman de Brut : extrait du manuscrit BN fr. 794*, introduction, notes et glossaire par Ivor Arnold et Margaret Pelan (Paris: Klincksieck, 2002), v. 2702-2706, 110.

La provenance « de vers occidentant » du « dragon » Arthur est logique, vu la situation de la Bretagne par rapport à la Gaule. Quant au trait positif des yeux dont la « flame » éclaire le monde, ce qui signifie la puissance civilisatrice du roi, il renvoie sans ambiguïté possible à ce personnage.

Dans la *Suite-Vulgate*, en revanche, le dragon vient de « devers les nues d'orient », comme d'ailleurs dans l'*avisions* d'un des clercs de Galehaut, dans le *Lancelot* en prose.³³ En outre, il crache du feu, détail fortement ambigu, qui peut posséder la *senefiance* positive que Merlin énonce, mais aussi renvoyer à la destruction et au feu du dragon diabolique, par exemple celui du *Perlesvaus*, texte datant peut-être du début du XIII^e siècle.³⁴

Le dragon référerait alors à Mordret, le fils incestueux d'Arthur, dont la conception est racontée dans la *Suite-Vulgate*.³⁵ Cette lecture expliquerait à la fois la provenance du dragon, puisque l'orient peut être connoté négativement³⁶, et la substitution du feu du dragon à la lumière de ses yeux. L'ours désignerait le roi Arthur lui-même, en vertu de l'étymologie de son nom et parce que le « dragon » Mordret sera bien responsable de sa mort, dans la *Mort du roi Arthur*. Par conséquent, le songe annoncerait non pas le combat entre Arthur et le géant du Mont Saint-Michel, qui aura néanmoins bien lieu ensuite dans la diégèse de la *Suite-Vulgate*, mais un événement plus important, quoique plus lointain: la bataille finale de Salesbières.

En somme, la clarté génère l'obscurité et le bestiaire apparemment allégorique (au sens restreint) demeure en fait symbolique. Les connaissances intertextuelles du lecteur ne servent plus ici à éclairer le bestiaire prophétique, mais, à l'inverse, à le rendre ambigu. Néanmoins, ce statut sémiologique équivoque sied bien à un texte d'« enfances » et se met au service de ses enjeux cycliques.

En effet, en accord avec la tonalité optimiste de la *Suite-Vulgate* et la désinvolture avec laquelle elle présente la conception de Mordret, l'annonce de son destin funeste à Arthur est tellement dissimulée qu'elle n'a pas d'incidence sur ses actions immédiates. Le jeune roi peut ainsi s'attaquer au géant du Mont Saint-Michel et entreprendre son œuvre civilisatrice, sans être paralysé par la certitude de son destin tragique.

D'un point de vue cyclique, en suscitant le doute du lecteur sur la réelle identité des deux figures animales et en ouvrant la voie à la double interprétation du songe, ce procédé permet de conserver plus longtemps le suspense dans l'annonce du « passé » que constitue la mort du roi Arthur, pour le lecteur linéaire en tout cas. Les métaphores animales ménagent aussi le plaisir que le lecteur tabulaire ou modulaire éprouve à relire ce qu'il a déjà lu sous une forme différente³⁷, en même temps qu'il garde le secret espoir que rien ne se passera comme dans le passé.

La richesse symbolique du dragon et l'ambiguïté de son référent culminent dans une prophétie proleptique merlinienne, au service d'une incertitude encore renforcée sur la fin du roi Arthur. Suffisamment flou, l'énoncé prophétique *ex eventu* peut correspondre à plusieurs événements futurs, ce qui lui redonne une certaine nouveauté.

³³ Deux dragons, l'un couronné, l'autre venu des « illes de Mer », s'affrontent. Or, le dragon couronné, qui figure Arthur, vient « devers la partie d'Orient » (*Lancelot*, éd. Pléiade, partie *Galehaut*, § 39, 965-966).

³⁴ *Le Haut Livre du Graal (Perlesvaus)*, texte établi, traduit et présenté par Armand Strubel (Paris : Librairie Générale Française, Lettres Gothiques, 2007), 652-658.

³⁵ *Les Premiers Faits du roi Arthur*, § 57-59, 868-871.

³⁶ Francis Dubost, « La pensée de l'impensable dans la fiction médiévale », in *Écriture et modes de pensée au Moyen Âge (VIII^e-XV^e siècles)*, études rassemblées par Dominique Boutet et Laurence Harf-Lancner (Paris: Presses de l'École Normale Supérieure, 1993), 57.

³⁷ A la suite de Raphaël Baroni, Patrick Moran appelle ce plaisir la « curiosité » (*Lectures cycliques*, 340-341).

Placée juste avant le segment prophétique qui annonce la paix entre Galehaut et Arthur grâce au *lupart* Lancelot, cette prophétie semble annoncer le même événement, à l'aide des mêmes figures animales:

« Et saciés que a vous et a els croist molt grant painne chascun jour que li grans dragons, ce dist la prophesie, venra chacier le grant lyon couronné de la Bloie Bretaingne tout hors a l'aïde que il aura de .XXIX. serpenciaus qui sont a merveilles grant et fort, se li lupars qui tant sera grans et fors ne le desfent une partie pour l'amour qu'il aura a la serpente couronnee et a qui toutes les bestes de la Bloie Bretaingne et del roiaume de Carmelide aclineront, et une partie par grant fierté et par proece. Mais encore n'est il pas nés li grans lupars par coi cil grans lyons sera soustenus que li grans dragons n'aura nul pooir de lui chacier ne tant ne quant hors de sa conversacion. »³⁸

Là encore, grâce au « *lupart* » Lancelot, le « *grant lyon* » Arthur ne pourra être chassé de ses terres par le « *grans dragons* » Galehaut, malgré l'assistance de « *XXIX serpenciaus* », métaphore de vingt-neuf rois dont ce dernier a conquis les royaumes.³⁹

Néanmoins, deux autres interprétations ont été avancées. L'une fait référer le « *grans dragons* » à un personnage anecdotique, Ponce Antoine, légat de l'empereur de Rome, qu'Arthur affronte et vainc au début du *Lancelot* en prose.⁴⁰ La seconde, plus pessimiste, l'identifie à Mordret. La prophétie annoncerait donc tout simplement la bataille finale de Salesbières.⁴¹ D'ailleurs, le prosateur de la *Suite Post-Vulgate* a peut-être lu de la même manière cette figure métaphorique (et a peut-être aussi compris que le dragon du songe désignait Mordret). La mort d'Arthur et la destruction de son royaume y sont en effet annoncées comme les résultats de la méchanceté d'un *grans dragons* onirique, clairement assimilé au fils incestueux d'Arthur, grâce à la proximité du songe et de la conception de Mordret.⁴² En vertu des choix poétiques de la *Suite-Vulgate*, la première lecture peut sans doute être privilégiée, même si l'ambiguïté de la figure animale reste entière.

Finalement, en tirant parti de l'élasticité du dragon, métaphore de personnages positifs, négatifs ou ambigus, et grâce à l'alliance de l'allégorie dans l'exégèse du songe et du symbole dans la prophétie proleptique, le prosateur crée, par la voix de Merlin, une figure mystérieuse de *grans dragons*, dont même une lecture tabulaire ou modulaire du cycle ne permet pas d'épuiser le sens. Par conséquent, alors que la *Suite Post Vulgate* dévoile crûment la future mort d'Arthur, un voile translucide est ici jeté par le biais du bestiaire prophétique sur cet événement encore inconcevable dans les enfances des héros.

Conclusion

L'étude des prophéties merliniennes romanesques s'avère finalement aussi riche et complexe que celle des prophéties historiques. Elle met en effet en jeu les notions essentielles de réception et de cohérence cyclique, indispensables à la compréhension de la *Suite-Vulgate* dans son environnement textuel. Analysé sous cet angle, le bestiaire prophétique se révèle tour à tour allégorique (aux référents identifiables) et symbolique, voire, finalement, les deux en même temps, au service d'un même but. Qu'elles soient relativement claires ou qu'elles

³⁸ *Les Premiers Faits du roi Arthur*, § 265, 1068.

³⁹ *Lancelot*, partie *La Marche de Gaule*, éd. Pléiade, 469 et 516.

⁴⁰ *Les Premiers Faits du roi Arthur*, note 2 au § 265, 1854.

⁴¹ Annie Combes, «Le roman des récits croisés : le vol du temps dans la *Suite du Merlin*», *Le Moyen Age*, n°3, Tome CXV (2009), 596.

⁴² *La Suite du Roman de Merlin*, édition critique par Gilles Roussineau (Genève: Droz, Textes Littéraires Français 972, 2006), § 3, 2.

demeurent obscures, les prophéties procurent aux personnages et au lecteur une confiance dans le destin des jeunes héros porteuse d'espoir ou une incertitude paradoxalement rassurante sur la fin du plus grand d'entre eux, le roi Arthur. Cette osmose entre le statut sémiologique des figures animales et la tonalité de la *Suite-Vulgate* s'inscrit pleinement dans les choix poétiques d'un prosateur davantage préoccupé de décrire les commencements du royaume arthurien que sa fin. Enfin, ces procédés ancrent bien la *Suite-Vulgate* dans son environnement cyclique, en permettant au lecteur d'y circuler dans un sens ou dans l'autre. Le prosateur fait ainsi de son lecteur, à l'égal de Merlin et dans l'espace d'un texte habilement composé, le maître du temps.